



## Etude – Indépendants : simplifier et sécuriser

Lundi 20 février 2017

Aujourd'hui, en France comme chez nos voisins européens, l'emploi se transforme et les formes de travail se diversifient. Même si nous sommes convaincus que le salariat ne disparaîtra pas et que le CDI est encore une aspiration largement partagée, face au chômage et au sous-emploi, au travail au noir et à la précarisation, les travailleurs indépendants créent leur entreprise ou choisissent de nouvelles formes d'exercice de leur activité.

A travers cette étude<sup>1</sup>, la Fondation "Travailler autrement" a souhaité poser les bases d'un nouveau débat sur ce sujet particulièrement complexe et passionné.

Notre consultation auprès des indépendants a permis d'objectiver ce qui fait ce dénominateur commun et de préciser la multiplicité des réalités. Que ce soit pour les autoentrepreneurs, les salariés portés ou les autres entrepreneurs (SARL, EI...), **l'indépendance**, liée à **l'autonomie** et la **liberté**, est la clé de voute pour se réaliser et contourner les contraintes du salariat et de l'entreprise, pour **78 à 89 % des sondés**. Cette indépendance offre la possibilité de s'organiser librement dans les horaires de travail, dans la manière de travailler et *in fine* de se libérer de la hiérarchie. Devenir indépendant c'est aussi une possibilité de se lancer dans une **aventure**, de prouver sa valeur. La réalisation de soi et l'épanouissement personnel que leur apporte l'aventure de l'indépendance est une motivation fondamentale qui apparaît dans leur discours.

Les personnes interrogées font un constat limpide : comme il existe une multitude de type de salariés, il existe une multitude de travailleurs indépendants aux parcours et aux profils hétérogènes.

Il ressort de notre étude que les motivations des **autoentrepreneurs** sont la souplesse financière et la simplicité. C'est un statut prisé, notamment parce qu'il a été fortement médiatisé et **89 % d'entre eux se voient encore indépendants dans les cinq années à venir** malgré des freins : la protection sociale est considérée comme inexistante et les ambitions financières sont souvent limitées par un plafond trop contraignant.

Cette réalité n'est pas perçue comme telle par les **créateurs d'entreprise**. Ce statut offre à ceux qui le choisissent, un prestige social très attrayant. Prônée par les experts, il donne la possibilité de croître sans être limité financièrement. D'ailleurs, **82% des créateurs d'entreprises sont satisfaits de leur activité d'indépendant**. Toutefois, la notion de risque y est perçue comme plus importante que pour les autres indépendants.

Enfin, l'étude a permis de constater que les avantages cités par les **salariés portés** leurs sont propres : facilité de la gestion administrative, accès à la formation, statut cumulable... La protection sociale étant considérée comme le plus important avantage de ce statut. En effet, **60 % des salariés portés disposent d'au moins trois protections sociales**. Néanmoins, ce statut est peu connu et l'image qu'il renvoie est perçue comme négative.

Si les indépendants expriment tous un besoin d'accompagnement notamment pour trouver des clients, pour se faire connaître ou avoir un regard extérieur sur leur activité, pour beaucoup le frein principal est la protection sociale.

Enfin, l'étude révèle que le monde a changé : les cadres juridiques doivent évoluer, s'adapter pour prendre en compte les nouvelles aspirations comme les nouveaux risques.

1. L'étude de la Fondation Travailler autrement a été réalisée par le cabinet d'étude Elabe sur un échantillon de 1 175 travailleurs indépendants parmi trois catégories que sont les auto-entrepreneurs, les salariés portés et les créateurs d'entreprise.

Pour Patrick Levy-Waitz, Président de la Fondation Travailler autrement : « *Il est de notre responsabilité d'étudier et analyser au plus près ces évolutions, de mieux connaître les besoins et contraintes des indépendants tout comme de faciliter l'accès des entreprises à ces indépendants en luttant contre le risque de requalification de leur relation. Cette clarification juridique apportée à tous et à laquelle nous entendons contribuer serait synonyme de simplification, de sécurité et par conséquent de croissance. Un cercle vertueux auquel nous sommes évidemment sensibles.* »

Cette étude permet de démontrer l'urgente nécessité d'apporter un cadre simple et sécurisé à l'exercice d'une activité véritablement indépendante, avec des garanties.

Au regard de l'urgence de ces enjeux du travail et de l'emploi, la Fondation Travailler autrement propose 3 solutions qui pourraient être mises en place très rapidement :

1. **Passer du travailleur non-salarié au travailleur indépendant dans tous les textes légaux et réglementaires,**
2. **Identifier et protéger les indépendants en situation de dépendance économique,**
3. **Créer des entreprises « tiers de confiance » pour aider les indépendants à bénéficier réellement de toutes ces protections (et favoriser ainsi la naissance d'un écosystème de services aux indépendants) et réduire le risque de requalification de la relation contractuelle.**

Nos propositions, élaborées par un groupe de professionnels et d'experts dont le député de la Côte-d'Or Laurent Grandguillaume et l'avocat Franck Morel, visent à éviter le « travail low cost » et à répondre à un double enjeu : elles permettront à la fois de simplifier les protections et de sécuriser les indépendants comme les donneurs d'ordre face à des frontières qui deviennent de plus en plus floues et hybrides dans le cadre de la révolution digitale. Il ne s'agit pas de construire des digues mais bien au contraire de favoriser l'agilité, la flexibilité et la sécurité de tous les acteurs.

Cette clarification juridique qui serait synonyme de croissance. C'est un débat sur la protection sociale des indépendants qui s'ouvre avec cette étude et qui appellera une évolution de l'organisation globale de la protection sociale en France.

### **Quelques mots sur la Fondation Travailler autrement**

**[\(Site de la Fondation\)](#)**

La Fondation Travailler autrement, vers les nouvelles formes d'emploi a été créée à l'initiative d'ITG, rejoint par plusieurs acteurs publics, privés et de la société civile.

Les membres fondateurs partent d'un constat partagé : **le rapport des Français au travail et à l'entreprise connaît une mutation sans précédent, de nouvelles formes d'emploi se développent.** Qu'elles soient subies ou choisies, elles impliquent davantage d'autonomie pour les individus et plus de souplesse pour les entreprises.

Ce n'est donc pas un changement temporaire mais bien une tendance puissante et durable. C'est l'ensemble du marché du travail qui redessine sa propre image.

**Ce mouvement de fond qui construit une nouvelle réalité du travail est trop peu analysé, trop ignoré.**

La conviction qui anime les membres de la Fondation est que cette mutation profonde, l'accroissement de l'autonomie de l'individu et le besoin de souplesse des entreprises, doit faire l'objet d'un véritable débat public, éclairé par de nouveaux travaux de recherche et d'analyse.

Les missions de la Fondation s'articulent autour de deux grands axes : constituer un laboratoire de recherche et d'idées pour mieux mesurer et comprendre; et être un acteur du débat public.

Suivez-nous :

